

## SEANCE DU 17 JANVIER 2018

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le dix-sept janvier deux mille dix-huit à dix-neuf heures sous la présidence de M. Patrick BOULIER, Maire.

### Présents :

M. Michel-Edouard DUBRULLE, Mme Dominique DUTHU, M. René GUEUDIN, , Mme Alison DUFOUR, , M. Didier MORALES, M. Nicolas STEPHAN

### Absents avant donné procuration :

M. Jean-Marc BRUNEL a donné procuration à M. René GUEUDIN  
Mme Nancy COUVERT a donné procuration à Mme Alison DUFOUR  
Mme Sylvie HARLIN a donné procuration à M. Didier MORALES

### Absentes excusées :

Mme Sylvie CAZIN-MICHEL  
Mme Corinne FRANCOISE  
Mme Marie-Christine GUERARD

Mme Dominique DUTHU a été nommée secrétaire

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

### I - DECISION MODIFICATIVE N° 3 COMMUNE ET N° 1 ANNEXE LOTISSEMENT

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-11 à L2312-1 à L2313-1 et suivants.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2017 approuvant le Budget Primitif 2017 commune et annexe lotissement.

Il convient d'inscrire les sommes aux articles suivants :

Budget primitif 2017 commune :

Diminution de crédit :	Augmentation de crédit :
Article 022 (dépense) : - 941 €	Article 6411 (012) (dépense) : 701 €
	Article 6475 (012) (dépense) : 240 €
Augmentation de crédit :	Augmentation de crédit :
Article 1582 (040) (dépense) : 6 000 €	Article 7815 (042) (recette) : 6 000 €

Il convient d'inscrire les sommes aux articles suivants :

Budget primitif 2017 annexe lotissement :

Augmentation de crédit :	Augmentation de crédit :
Article 71355 (042) (dépense) : 36 767 €	Article 3555 (040) (recette) : 36 767 €
Article 3555 (040) (dépense) : 328 334 €	Article 71355 (042) (recette) : 328 334 €
Diminution de crédit :	Diminution de crédit :
Article 1641 (16) (dépense) : - 291 567 €	Article 7015 (70) (recette) : - 291 567 €

Le Maire déclare la clôture de la séance à 21 H.